

Timbre à date au type 17, Melun 31 Mars 1875, sur journal "l'Indépendant" daté du 31 Mars 1875.
Journal affranchie par timbres-poste Cérés, 2c rouge-brun, annulé typographiquement.
Tarif du 7 Septembre 1870; 2c pour le rayon limitrophe.

Huitième année. — N° 925.



Paraît le Mercredi, le Vendredi et le Dimanche.

Mercredi 31 Mars 1875.

L'INDEPENDANT

DE SEINE-ET-MARNE

JOURNAL POLITIQUE, JUDICIAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

BUREAUX : RUE DU TAN, 35

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an. 15 fr. »
Six mois. 8 fr. »
Trois mois 4 fr. 50

PRIX DES INSERTIONS :

La ligne de 1 à 5 fois. . . 20 c.
— de 6 à 10 fois 18 c.
— au-dessus de 10 fois. 15 c.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, à M. E. BOUCHER, à Meaux,
Rue du Tan, 35

ON REÇOIT LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

A MELUN, chez Mme THUVIEN, libraire. — A COULOMMIERS, chez M. B. libraire. — A LA FERTE-GAUCHER, chez M. LEBLANC, libraire.
A DONNEMARIE, M. SIMONET, libraire. — A FONTAINEBLEAU et à PROVINS, chez les Libraires. — A DAMMARTIN, M. PASCAL, à la Chaumière
Les nouveaux abonnés paient en s'abonnant: les réabonnements sont payés, soit par un mandat sur la poste, soit par une traite sans frais touchée à domicile, suivant le désir de l'abonné.

à Paris.

M. HAVAS, rue J.-J.-Rousseau, 51, et MM. LAFFITE, BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8, sont chargés de recevoir les annonces pour le Journal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an. 15 fr. »
Six mois. 8 fr. »
Trois mois. 4 fr. 50

PRIX DES INSERTIONS :

La ligne, de 1 à 5 fois. . . 20 c.
— de 6 à 10 fois 18 c.
— au-dessus de 10 fois. 15 c.

BULLETIN.

Mardi 30 mars

Maintenant que la République légale existe et que la dissolution, qui qu'on puisse faire est prochaine, quelle doit être l'attitude du pays ?

Il ne doit pas rester inactif et regarder d'un œil indifférent ou dédaigneux se dérouler les événements. C'est à lui — et à lui surtout — qu'il appartient d'agir. Les députés ne sont que ses mandataires, les journaux ne sont que l'écho de ses opinions, de ses sentiments et de ses désirs.

L'action, une action réfléchie, incessante s'impose aujourd'hui à tous nos concitoyens. La chose publique est leur affaire. On les trompe lorsqu'on leur affirme qu'ils peuvent se désintéresser de la vie politique, qu'ils n'ont qu'à laisser marcher ceux qui

un grand nombre de points pour grouper les forces conservatrices. Ce qu'il faut, c'est que, sur aucun point de la France, le jour des élections venu, les conservateurs ne manquent, soit pour le Sénat, soit pour la Chambre des députés, ni d'un candidat pour les représenter, ni d'un comité pour soutenir ce candidat, ni d'un journal pour publier ses titres et présenter sa défense. Nous ne cesserons, quant à nous, de stimuler, à cet égard, nos amis politiques des départements, et, en le faisant, nous sommes sûrs de répondre à la propre inspiration de leur conscience.

Il est impossible de mieux dire. Nous approuvons sans réserve ces prudentes recommandations. Elles sont patriotiques et excellentes. Nous les approuvons avec d'autant plus d'empressement et de joie qu'elles sont très-faciles à mettre en pratique pour le parti républicain. Le parti républicain est, en effet, le parti gouvernemental et national. Tandis que les autres partis, — ceux qui rêvent

ils se préparent à la lutte électorale sur tous les points du territoire c'est à nous de nous y préparer aussi. Notre vigilance doit être au moins égale à la leur, et c'est avec confiance que nous adressons à tous les amis de la République ces paroles qu'un journal adresse audacieusement à tous les ennemis de la République :

« Ce qu'il faut, c'est que, sur aucun point de la France, le jour des élections venu, les républicains ne manquent, soit pour le Sénat, soit pour la chambre des députés, ni d'un candidat pour les représenter, ni d'un comité pour soutenir ce candidat, ni d'un journal pour publier ses titres et présenter sa défense. »

LES TRUANDS EN HABIT NOIR

M. Testelin, député du Nord disait récemment à la tribune de l'Assemblée : « C'est la grande truanderie en habit noir. » Qui désignait-il ainsi ?

« La charité, s'il vous plaît ! compatissez, nobles messieurs, à de pauvres diables, anciens serviteurs de l'Empire, à de pauvres aveugles, à de pauvres rhumatisants, à de pauvres paralytiques. Six millions, s'il vous plaît, M. le ministre. 4,000 fr. d'arrérages, s'il vous plaît, M. le ministre. »

Et celui-ci de laisser tomber l'or de la France dans leurs sébiles.

Quels sont donc ces mendiants ? où sont leurs infirmités ? où sont leurs glorieuses cicatrices ? Quelques-uns sont si pauvres que leurs appointements et leurs revenus nourriront bien cinquante familles d'ouvriers ; tel touche 50,000 fr. de traitement ; tel autre a trouvé dans un doux hyménée 50,000 fr. de rentes.

Que votre dénuement me fait pitié, truands en habit noir, qui tenez vos bureaux de comptabilité dans des hôtels somptueux ! Que vos maladies m'attristent, pauvres diables, écopés dans les cabinets de vos médecins, mais admirables de vigueur, d'activité, quand il s'agit d'appartenir à un parti qui se remue, intrigue, conspire contre la République et chauffe une élection ! Ah ! comme ces mains,

chasse publique, et aux gouvernants de faire un emploi sévère des deniers publics !

Eh bien, c'est dans ces moments de pénurie qu'il se rencontre des hommes qui se précipitent à la curée ; il se trouve des médecins qui signent des certificats de maladies ! la France paye, les mendiants se retirent, la bourse garnie et en pouffant de rire !

Spectacle démoralisateur ! Que voulez-vous donc que devienne la conscience publique en présence d'aussi énormes violations du droit et de la justice ! Comprend-elle quelque chose à vos arguties, à vos subtilités juridiques, à votre casuistique légale ? elle discerne le faux d'avec le vrai, elle saisit et condamne sans pitié le sophisme, l'injustice, le désordre moral.

Heureusement la France est là, confiante dans l'institution républicaine qui mettra un terme à tant de scandaleuse pratiques, à tant de gaspillages, à de si singulières interprétations des lois : truands hâtez-vous d'emporter les derniers morceaux de la table, si cela vous est encore

